
Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue le
mardi 21 mars 2023, à 16 h 30, au local 3012

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Karianne Bolduc
Valérie Pelletier
Mélicca Rousseau

MM. Gino Albert
Éric Bérubé
François Bilodeau
Alexandre Dumont
Larry Hamilton
Benoît Ouellet

Sont absents : Marie-Josée Dorval
Marie-Pier Lemieux

Louis-Marie Vaillancourt
Dominic St-Pierre

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 31. Après vérification des présences, nous constatons que le quorum est atteint. M. Benoît Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point « Commandites échange international » est ajouté au point 9 « **Autres points** ».

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par Mme Mélicca Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Puisque le procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2023 a été acheminé avant la séance, M. Benoît Ouellet effectue un survol rapide de celui-ci.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023 est proposée par Mme Valérie Pelletier et appuyée par Mme Mélicca Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Au point 7 « État des inscriptions », M. Benoit Ouellet nous informe que les nouveaux groupes de charpenterie-menuiserie et d'électricité ont débuté tel que prévu en janvier dernier.

Au point 10 « Bal de finissants » M. Benoit Ouellet nous informe de l'arrivée imminente de 2 stagiaires en loisirs qui collaboreront dans ce dossier et qu'un comité a été mis en branle pour l'organisation de l'événement.

5. Politique encadrant les activités de financement, les dons et les commandites

Survol rapide du document par M Benoit Ouellet. Il est important de se rappeler que c'est le CÉ qui a autorité pour l'approbation de projets de commandites. Toutefois, la mission de l'entreprise qui fait le don doit être alignée aux valeurs du CSS. Certains segments du document touchent plus le primaire et le secondaire que la formation professionnelle.

6. Budget révisé

M. Benoit Ouellet nous explique qu'à la suite de la révision budgétaire, nous aurons un déficit prévu d'environ 60 000 \$ en fin d'année, ce qui est excellent. Mme Karianne Bolduc fera parvenir le sommaire par courriel aux membres. Il est possible de contacter M. Benoit Ouellet pour plus de précisions.

Certaines enveloppes s'ajoutent, entre autres, pour du temps partiel en santé. Toutefois, il est très difficile d'ouvrir des cohortes à temps partiel dans ce domaine. Nous discuterons du budget pour l'année 2023-2024 lors d'une prochaine rencontre.

7. Plan de lutte contre l'intimidation

Le plan de lutte a été présenté l'an dernier, mais nous l'avons simplifié depuis. M. Benoit Ouellet nous en fait la lecture. Celui-ci sera présenté au personnel en fin d'année et aux élèves lors de l'accueil en août. Des activités de sensibilisation ou de formation pourraient être organisées si certains points semblent moins bien compris ou moins appliqués. Nous déposerons le plan de lutte sur le site web du CFP lorsque celui-ci aura été approuvé.

L'adoption du plan de lutte contre l'intimidation est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par M. Gino Albert.

Adopté à l'unanimité.

8. Consultation sur l'organisation scolaire

a) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024

Le plan triennal sert à détailler l'utilisation des locaux dans nos établissements pour la période s'étalant de 2023 à 2026. Les changements pour l'année 2023-2024 touchent surtout les écoles primaires suite à la construction de la nouvelle école. Consulter la page 7 du document pour les détails concernant le Pavillon-de-l'Avenir.

b) Liste des écoles 2023-2024

Lecture de la liste des écoles pour 2023-2024.

c) Actes d'établissement 2023-2024

M. Benoit Ouellet nous précise que le Pavillon-de-l'Avenir possède des locaux dans les bâtiments suivants :

- École secondaire Chanoine-Beaudet;
- Polyvalente de La Pocatière;
- Centre d'éducation des adultes de Saint-Pascal (École Marguerite-Bourgeois);
- L'Envol;
- Centre de services de Rivière-du-Loup;
- Centre de services de La Pocatière.

L'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles, de la liste des écoles ainsi que des actes d'établissement pour l'année 2023-2024 est proposée par Mme Valérie Pelletier et appuyée par Mme Mélissa Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

9. Autres points

a) Commandites échanges internationaux

M. Benoit Ouellet nous informe que M. David Dubé de l'entreprise CB4S est intéressé à nous commanditer pour faire des échanges internationaux avec la France. M. Dubé propose de payer le voyage de nos élèves. Il demande en retour de pouvoir venir rencontrer nos groupes pour présenter son entreprise dans le but de recruter des finissants. M. Ouellet nous précise qu'il est pratique courante que des entrepreneurs viennent présenter leurs entreprises. Des précisions au niveau des montants nous seront apportées lors d'une prochaine rencontre.

Ce type de projets pourrait également avoir lieu dans des secteurs comme électricité, plomberie-chauffage, soudage et usinage. Les entreprises de la région travailleront de plus en plus avec nous pour la présentation de nos programmes à l'international puisque cela leur donne de belles opportunités de faire du recrutement.

b) Stationnement

M. Éric Bérubé tient à souligner que le comportement des élèves s'est nettement amélioré dans le corridor près du magasin de Mme Carole Dumont et que les problèmes de stationnement sont résolus depuis que nous avons interdit l'accès par cette porte aux élèves. Il demeure toutefois que certains élèves du CÉGEP utilisent notre stationnement.

10. Période de questions du public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 avril 2023, à 16 h 30, au local 3012. La possibilité de reporter la rencontre en mai sera évaluée par M. Benoit Ouellet.

12. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance à 17 h 25.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

BO/kb

p.j. 6